

L'INDEX EGALITE FEMME-HOMMES

Qu'est que ce que c'est ?

Depuis septembre 2018, l'Index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes a été mis en place afin lutter contre les inégalités dans le monde du travail.

L'Index est un volet issu de la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » il a été élaboré pour permettre aux entreprises de s'auto-évaluer en matière d'égalité Femmes - Hommes sur la base de plusieurs critères, la note minimale requise étant de **75 points sur 100**.

Et ITANCIA dans tout ça ?

ITANCIA a obtenu la note de **87/100 pour l'année 2020**, un score encourageant puisqu'il est situé au-dessus du minimum requis de 75 points et est supérieur à la moyenne des entreprises françaises de 250 à 1 000 salariés.

Et après ?

ITANCIA s'engage à attirer et fidéliser les talents féminins afin de maintenir ce score.

“ ITANCIA France comptabilise **167 Femmes**, c'est 50,75 % des salariés ! ”

“ ITANCIA a obtenu la note de **87/100** pour l'année 2020 ! ”



” La moyenne des notes publiées cette année est de **85/100** pour les entreprises de 250 à 1 000 salariés ! ”